



## RÈGLEMENT OPEN 5 QUILLES BERTRAND BUTTI

### Samedi 6 et Dimanche 7 Juin 2026

#### 1. Organisation générale

L'Open est organisé le Samedi 6 et Dimanche 7 juin 2026 avec une convocation à 9h du matin au Billard Club de Soissons (Espace Claude Parisot - Av. du Mail, 02200 Soissons).

Il est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Billard **sauf les personnes classé Master dans une discipline.**

Il se déroule en respectant le code sportif 5 Quilles de la Fédération Française de Billard sauf mention contraire dans la suite du règlement.

Pas de restriction particulière pour la tenue sauf concernant le haut, nous demandons aux joueurs d'une équipe d'avoir le même haut et le même écusson.

L'inscription se fait via le lien suivant : [Formulaire d'Inscription](#)

L'ordre d'inscription sera déterminé par ordre chronologique d'inscription sur le formulaire.

Elle sera validée lors de la réception du paiement par virement bancaire (RIB : FR76 1627 5301 3008 1047 8235 518- Titulaire : Billard Club de Soissons). **Merci d'indiquer le nom de votre équipe ou le nom et prénom du capitaine dans le libellé.**

#### 2. Format du tournoi

- 40 équipes composées de 2 joueurs
- 2 sets gagnants de 60 points
- Tous les matchs se joueront sur 2m80 et en auto-arbitrage sauf si des personnes se portent volontaire pour arbitrer.

#### 3. Formule de Jeu du tournoi

Le Samedi se joueront les qualifications en 8 poules de 5. A l'issue de ses qualifications, les 16 premières équipes seront dans le Tournoi Principale à élimination directe (8<sup>ème</sup>, 1/4, 1/2, Finale). Et les 24 suivants intègrent la Consolante en Poule de 3 et ensuite élimination directe (8<sup>ème</sup>, 1/4, 1/2, Finale).

Le Tournoi Principale et la Consolante se joueront le Dimanche.

#### 4. Déroulement des parties

- Les matchs se jouent selon les règles du jeu de 5 quilles
- Alternance stricte des joueurs indépendamment des points réalisés
- L'ordre de passage est défini en début de partie et doit être respecté
- Chaque joueur doit jouer son tour, sans exception

#### 5. Classement

Le classement se fait selon l'article 6.2.11 – B. du Code Sportif Carambole (Page 58).

#### 6. Engagement et Repas

L'inscription à l'Open est fixée à 30€ par équipe. **Date limite d'inscription le 25 Mai 2026.**

Un repas au restaurant est prévu le Samedi soir pour un prix de 25€ par personne (Entrée, Plat, Dessert, Boisson). Nous vous demandons de vous inscrire en même temps que pour l'Open afin de vous garantir une place.

Donc l'inscription d'une équipe à l'Open et au repas pour les 2 joueurs fait un total de 80€. Bien évidemment, le repas est ouvert aux accompagnants et ils doivent être inscrits dans le formulaire afin de leur garantir une place.

Pendant les 2 jours, vous pourrez vous manger sandwiches, hot-dog, croques monsieur, desserts sucrés etc... et les boissons seront assurées par le club.

#### 7. Primes

Prize Money Total : 1200€

Tournoi Principal :

- 1<sup>er</sup> : 300€
- 2<sup>ème</sup> : 200€
- 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : 100€ (Total : 200€)
- 5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> : 50€ (Total 200€)

Consolante :

- 1<sup>er</sup> : 150€
- 2<sup>ème</sup> : 70€
- 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : 40€ (Total : 80€)

#### 8. Esprit du tournoi

Ce tournoi se veut convivial, respectueux des adversaires et accessible à tous. Tout comportement antisportif pourra entraîner une sanction ou exclusion.

## 9. Litiges

Les décisions de l'organisation font foi.

En cas de litige, une décision sera prise immédiatement pour garantir le bon déroulement du tournoi.

## 10. Modifications

L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement si nécessaire pour le bon déroulement de l'événement.

## 11. ANNEXE



Relevé d'Identité Caisse d'Épargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

16275	30130	08104782355	18	CE HAUTS DE FRANCE
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/rice</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	1627	5301	3008	1047	8235	518
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	6	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

SOISSONS CENTRE  
2 SQUARE DU DR BONNENFANT  
02200 SOISSONS CEDEX  
TEL : 09.84.98.00.56

*Intitulé du compte* BILLARD CLUB DE SOISSONS  
CHEZ MR BERNARD PONCHELET  
15 BD MAL D LATTRE DE TASSIGNY  
02200 SOISSONS